

Société :

Matricule salarié :

Je soussigné(e), **Nom**

Prénom

N° Sécurité Sociale :

Téléphone :



Condition d'éligibilité : 3 mois d'ancienneté

Je souhaite verser par prélèvement sur ma paie, soit mensuellement, soit à titre exceptionnel.
(Montant en nombre entier ne pouvant être inférieur à 20 €)

Versement chaque mois

D'un montant de €

En toutes lettres :

.....

A partir de la paie de :

mois

année

Versement exceptionnel

D'un montant de €

En toutes lettres :

.....

Sur paie de :

mois

année

Je souhaite verser sur le FCPE coché ci-dessous (choix unique pour l'année mais possibilité d'arbitrage)

<input type="checkbox"/>	EGEPARGNE MONETAIRE	FCPE 1
<input type="checkbox"/>	EGEPARGNE 1 OBLIGATAIRE	FCPE 2
<input type="checkbox"/>	SOLIDAIRE ENGIE RASSEMBLEURS D'ENERGIES FLEXIBLE	FCPE 3
<input type="checkbox"/>	EGEPARGNE 2 DIVERSIFIE	FCPE 4
<input type="checkbox"/>	EGEPARGNE ACTIONS CROISSANCE €	FCPE 5
<input type="checkbox"/>	EGEPARGNE ACTIONS MONDE ISR	FCPE 6
<input type="checkbox"/>	LINK LIBERTE (PART C)	FCPE 7

RAPPEL : si vous avez déjà fait le choix d'un FCPE pour l'année civile, vous ne pouvez le modifier en cours d'année
Si vous ne faites pas de choix, votre épargne sera investie par défaut dans le FCPE EGEARGNE MONETAIRE

😊 Vous bénéficiez d'un abondement de la part de votre employeur à partir d'un versement minimum annuel de 80 €. Abondement de 25% majoré de 60 €, plafonné à 500 €/an. Après prélèvement de la CSG/CRDS, c'est l'abondement net qui est investi dans le PEG.

NB : le plafond de l'abondement correspond à 1760 € versés.

Je certifie sur l'honneur que le montant de mes versements volontaires sur l'ensemble des plans d'épargne salariale (versements mensuels, exceptionnels, intéressement) n'excédera pas le quart de mon revenu brut annuel.

A le

Signature obligatoire